

*Les crédits**[Français]*

Si nous demandons à l'industrie canadienne de diversifier ses activités, si nous exerçons des pressions en vue d'une conversion, nous devons aider nos entreprises à répondre aux besoins dans le domaine militaire et, en même temps, aux exigences des marchés commerciaux.

[Traduction]

Pour y arriver, nous tenterons de faire en sorte que, à l'étape initiale du processus d'approvisionnement, l'industrie aligne ses spécifications aux besoins du secteur militaire et diversifie sa production en fonction des besoins commerciaux.

Autrement dit, il n'y a plus de place pour la production de matériel militaire unique comme par le passé. Personne n'a plus les moyens de le faire et cette pratique n'a d'ailleurs plus sa place dans l'équation logique de promotion de la concurrence, de l'innovation et de la croissance économique.

Ce n'est un secret pour personne que tous les gouvernements sont toujours prêts à simplifier un peu plus les procédures administratives. Nous examinons cet aspect de très près et des changements devront y être apportés. Dans sa forme actuelle, le système canadien est tel qu'il est difficile, sinon impossible, pour les entreprises de soutenir leurs efforts à la fois sur les marchés militaires et commerciaux.

En fait, les États-Unis ont déjà pris des dispositions en ce sens et le Canada fera de même.

Je voudrais soulever quelques points pour terminer. Nous n'avons nullement l'intention de reconvertir l'industrie de la défense simplement pour le plaisir de la chose. Je veux dire, par là, que le gouvernement n'a pas l'intention de subventionner la reconversion des industries de défense en industries commerciales ni les secteurs commerciaux qui sont déjà bien servis par les entreprises. C'est justement l'un des dangers propres à l'argument avancé par le député d'Hochelaga—Maisonnette.

[Français]

Je ne préciserai pas davantage, mais c'est ce que de nombreuses personnes disent lorsqu'elles tentent de critiquer le gouvernement pour ce qui est de la question de la conversion des industries de la défense. Leurs arguments ne servent uniquement qu'à souligner le fait qu'il s'agit d'une question très complexe, que beaucoup de personnes n'ont pas encore pris le temps d'approfondir.

● (1105)

[Traduction]

Si la reconversion a pour effet d'engendrer une offre excédentaire dans un autre secteur commercial, personne n'est gagnant. En fait, un tel exercice donnerait vraisemblablement des résultats plus dommageables que s'il n'y avait aucune reconversion.

[Français]

Enfin, la création d'emplois demeure encore la priorité absolue de ce gouvernement et oui, le processus de conversion des industries de la défense peut entraîner la création de nouveaux emplois de grande valeur. Cependant, nous ne devons pas oublier que cette situation créera des perturbations au sein de la main-d'œuvre. Le marché se chargera d'une partie des emplois touchés et de nombreux travailleurs hautement spécialisés travaillant dans les industries de la défense auront la possibilité de trouver des emplois dans d'autres secteurs.

Il n'y a aucun doute, toutefois, qu'il y aura certaines difficultés en ce qui a trait aux emplois peu spécialisés. Dans ce cas, le gouvernement aura recours, dans toute la mesure du possible, aux programmes d'adaptation industrielle et communautaire, ainsi qu'aux programmes axés sur les ressources humaines pour aider les travailleurs visés.

[Traduction]

Si je le mentionne, c'est simplement parce que cela constitue un élément de toute la question de la reconversion de l'industrie de la défense. Ceux qui veulent donner des conseils ou qui veulent critiquer l'ignorent souvent. Il leur manque des renseignements. C'est peut-être aussi le cas à la Chambre, et j'espère que le débat nous donnera la chance d'y remédier.

Je suis impatient d'entendre les recommandations et suggestions des députés de l'opposition sur cette question, en particulier ceux qui ont, dans leur circonscription, des entreprises ou des secteurs d'activité qui sont touchés par les changements survenus sur la scène internationale, en particulier dans le domaine de l'acquisition de matériel de défense.

[Français]

Je veux souligner ce fait, car après tout, quand nous parlons des entreprises du secteur privé, une importante obligation pèse sur les actionnaires et la gérance de ces entreprises.

[Traduction]

Les actionnaires et les administrateurs d'entreprises ont l'obligation d'investir dans leur propre développement stratégique et dans la mise en marché et de prévoir les changements.

Il y a maintenant près de cinq ans que le mur de Berlin est tombé. Le fait que les entreprises du secteur de la défense se retrouvent devant des défis considérables ne devrait pas constituer une surprise cette année, pas plus que l'an dernier, pour les sociétés en cause. Le gouvernement est prêt à collaborer avec les entreprises qui essaient de se reconvertir, qui tentent de créer des produits à double usage ou encore de trouver de nouveaux marchés.

Nous ne devons cependant jamais oublier que les gouvernements ne règlent pas les problèmes des entreprises. Il incombe en grande partie à chacune d'elles et à leurs actionnaires de chercher des solutions à leurs problèmes.

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette): Monsieur le Président, je vais tenter de garder mon calme, mais ce ne sera pas